

Communiqué de presse

Affaires sociales DÉFI veut intensifier la prévention contre les mutilations génitales féminines

A l'occasion de la Journée internationale contre les mutilations génitales ce mercredi 6 février, Fatoumata Sidibé, députée bruxelloise DÉFI et présidente de DÉFI Femmes persiste: "il faut un contrôle systématique des organes génitaux externe des petites filles!"

Pour rappel, la députée DÉFI a déposé au Parlement bruxellois **une proposition de résolution visant à intensifier la prévention contre les mutilations génitales féminines** (voir pièce jointe).

En Belgique, selon la dernière étude menée par le Groupe pour l'Abolition des Mutilations Sexuelles (GAMS), quelques 17 273 femmes et filles sont déjà probablement excisées et 8 644 courent le risque de l'être. Ces chiffres ont doublé en cinq ans et quadruplé en dix ans, suite à l'arrivée de nouvelles populations en provenance de pays où l'excision est pratiquée. Et pourtant, en dépit de l'article 409 du Code pénal, à peine sept cas d'excision ont été traités par le parquet de Bruxelles en dix ans et aucun dossier n'a été ouvert en trois ans (cf. article *DH*).

« Il y a un sérieux problème de dépistage et de signalement. La demande existe! Cela fait des années que je plaide pour que l'on intensifie la prévention par un contrôle systématique des organes génitaux des filles à risque », déclare **Fatoumata Sidibé**.

Selon un article de la revue médicale en ligne "MediQuality" datant de mars 2018, cliniques et médecins privés pratiqueraient l'excision à Londres. En Belgique, sous couvert de corrections vaginales, des médecins pratiqueraient l'excision sunnite consistant à l'ablation du capuchon du clitoris, ce qui selon eux ne serait pas une clitoridectomie et ne violerait donc pas la loi. Ceci, donc par bienveillance et humanité, car *"au motif de venir en aide aux personnes en détresse et leur faire éviter ainsi la pratique cruelle de la lame de rasoir, sur une table de cuisine"*.

« Alors que des procès retentissants ont eu lieu en France notamment, ici en Belgique c'est le syndrome des trois singes "Je ne dis rien, je ne vois rien, je n'entends rien". », déplore **Fatoumata Sidibé**.

Il est important de rappeler que des avancées importantes, notamment portées par le monde associatif, ont été faites dans le domaine de la prévention, de la sensibilisation, de la formation des professionnels et de la prise en charge psychosociale. Cependant, pour DÉFI, il faut passer à la vitesse supérieure. *« Il est temps de mettre en place un mécanisme de prévention et d'identification des mutilations génitales via l'examen des organes génitaux externes des filles à risque »*, conclut **Fatoumata Sidibé**.

La proposition de résolution déposée par Fatoumata Sidibé et cosignée par la majorité sera soumise au vote lors de la Commission des Affaires sociales ce mardi 5 février au Parlement bruxellois.